

ID: 026-200083731-20240920-DELIB059\_2024-DE

En exercice : 19 sess   En exercice : 19   la       Délibérants : 14   Cons   M,   JAN	L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 20 du mois de septembre à 19h00, onseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en sion ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par oi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des seillers: Mme BESSON Isabelle, M. CHARVAT Patrick, Mme SAUREL Nelly, ROLIN Jérôme, M. PAQUIEN Lionel, Mme BARRIER Marie-Agnès, Mme ITON Joëlle, Mme RONGY Marie-Madeleine, Mme MATHIEU-POUGET ine, M. DUC Bernard
date de convocation :  17/09/2024  date d'affichage :  Abs  Abs	ents excusés: M GAUDENECHE Patrice ( a donné pouvoir à ROLINme), M BRET Vincent ( a donné pouvoir à JANTON Joëlle), Mme MARION elle ( a donné pouvoir à VASSY Jean-Louis), M RODRIGUEZ Richard, M RY Claude,  ents: CARRERE Alexandra, DUC Gwendoline, CLET Benjamin rétaire de séance: BESSON Isabelle

## DÉLIB. Nº 059-2024 OBJET : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE GDS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'une convention a été passée avec le GDS pour 6 interventions dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique. Le nombre d'intervention a été atteint. Un signalement a été fait la semaine dernière sur la plateforme dédiée et un nid a été détruit à Miribel.

Monsieur le Maire propose d'approuver l'avenant à la convention pour la prise en compte de 6 interventions supplémentaires soit 450 € supplémentaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus, Au registre sont les signatures,

14	
0	
0	
	14 0 0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 20 septembre 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

Envoyé en préfecture le 02/10/2024 Reçu en préfecture le 02/10/2024 52LG

ID: 026-200083731-20240920-DELIB059\_2024-DE